

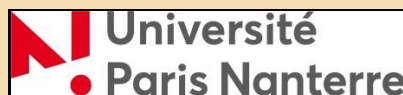
Accès :

Le 23 mars : Université Paris Nanterre
200 bd de la République, 92000 Nanterre
Amphithéâtre Max Weber

Le 24 mars : Cour d'Appel de Paris
10 bd du Palais, 75001 Paris
Première chambre (Escalier Z)

Contact : Mme Carine BENAYOUN
01 40 97 78 16
carine.benayoun@u-paris10.fr

Ouvert au public
Inscription avant le 10 mars 2017



Sous la direction de :

Soraya Amrani-Mekki
Gilduin Davy
Soazick Kerneis
Marjolaine Roccati

En partenariat avec :

L'Institut d'Études Judiciaires
Henri Motulsky
L'École Nationale de la Magistrature
La Cour d'Appel de Paris

Avec le soutien :

De la Mission de recherche
Droit et Justice
Du Centre d'Histoire et
D'Anthropologie du Droit
(CHAD, EA 4417)
Du Centre d'Études
Juridiques Européennes et
Comparées
(CEJEC, EA 2320)
Du Centre de Droit Pénal
Et de Criminologie
(CDPC, EA 3982)
De l'École de droit et de
sciences politiques
(EDDSP)

L'alternativité, entre mythe et réalité?

*Regards croisés
sur les Modes alternatifs
de règlement des conflits
(Droit, Histoire, Anthropologie)*



23 et 24 mars 2017

**Colloque international
de
l'Université Paris Nanterre**

PROGRAMME

Jeudi 23 mars 2017

Université Paris Nanterre

Passé et présent de l'alternativité

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Mot des Directeurs de l'UFR DSP

9h15 : Ouverture par Mme Ch. ARENS, Premier Président de la Cour d'Appel de Paris

Session 1 : Aux sources historiques des MARC

Sous la Présidence de M. Br. DE LOYNES DE FUMICHON, MCF à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

9h30-9h50 : S. KERNEIS, *Alternativité et romanité* [titre provisoire]

9h50-10h10 : G. DAVY, *Juger seul ou les avatars de l'alternativité dans l'Islande médiévale*

10h10-10h30 : R. ECKERT, *La transaction pénale dans l'Occident médiéval*

Débat et Pause

11h00-11h20 : A. CORDES, "Per amorem vel per iusticiam". *La résolution juridique et extra-juridique des conflits en matière commerciale (1250 – 1650)*

11h20-11h40 : D. GILLES, *Arbitrage et médiation : outil historique pragmatique ou martingale contemporaine du système de justice canadien ?*

Débat et Déjeuner libre

Session 2 : Les MARC : une alternative dans un cadre étatique ?

Sous la Présidence de M. X. LIBERT, Président du Comité "justice administrative et médiation"

14h00-14h20 : J. FAGET, *La métabolisation de la médiation par le système judiciaire*

14h20-14h40 : S. GUILLEMARD, *Règlement amiable des différends, avec ou sans juge, selon le Code de procédure civile du Québec*

14h40-15h00 : M. JACCOUD, *Essai de modélisation sur le sens des alternatives au système pénal*

Débat et Pause

15h30-15h50 : G.J. GUGLIELMI, *L'Etat et les modes alternatifs de règlement des litiges auxquels il est lui-même partie*

15h50-16h10 : S. BOUSSARD, *Le déploiement des modes alternatifs au procès administratif*

16h10-16h30 : S. AMRANI-MEKKI, *L'institutionnalisation des modes amiables*

Débat

17h00 : Fin de la première journée

Vendredi 24 mars 2017

Cour d'Appel de Paris

Futur de l'alternativité ?

Session 3 : Une justice à géométrie variable ?

Sous la Présidence de M. F. VERT, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris (à confirmer)

9h30-9h50 : F. X. TRAIN, *L'arbitrage entre spécialisation et communautarisation*

9h50-10h10 : X. LAGARDE, *Les modèles de l'alternativité*

10h10-10h30 : M. ROCCATI, *Géométrie variable des MARC et droit de l'Union européenne*

Débat et Pause

11h00-11h20 : P. CECCHI-DIMEGLIO, *Systèmes de gestion des conflits et interdisciplinarité des modes alternatifs de résolution des conflits*

11h20-11h40 : C. BAROIN, *Justice traditionnelle ou justice étatique ? Le jeu des plaideurs chez les Rwa du mont Méru (Tanzanie)*

11h40-12h00 : L. HOLDEN, *Arbitration Councils among Ismailis in Hunza*

Débat et Déjeuner libre

Session 4 : L'atomisation de la justice : un danger ?

Sous la Présidence de M. Th. CLAY, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

14h00-14h20 : L. ASSIER-ANDRIEU, *Le conflit créateur de Karl Llewellyn*

14h20-14h40 : E. SERVERIN, *Les actes privés de règlement des litiges à l'épreuve de la publicité*

14h40-15h00 : E. DOCKÈS, *Les possibles dérives de l'idéologie des MARC: quelques exemples tirés du droit du travail*

15h00-15h20 : L. USUNIER, *Les dangers de l'alternativité en droit de la consommation* [Titre provisoire]

Débat

15h40-16h00 : L. CADIET, *Mythe et réalité ? Observations conclusives*

16h00 : Cocktail de clôture